

PROCÈS-VERBAL
Assemblée générale des membres de
l'Association Théâtre Éducation du Québec
tenue au Hilton Québec
le samedi 27 novembre 2010

Étaient présents :

Josée Allard
Catherine Arsenault
Sylvie Berardino
Éric Yelle
Vicky Perron
Nathaniel Allaire Sévigny
Manon Gagné
Audrey Leclair
Suzanne Léveillé
Geneviève Lanoue
Marie-Claude Stebenne
Julie Vigneault-Champagne
Bruno Lauzon
Guylaine Jacques
Annik Kemp
Victoria Cayuela
Carole marceau
Éric Lapointe
Paul Duclos
Mélanie Gravel
Sara Deschesnes
Carle Guité
Nancy Gagnon
France Marion
Marie-Claude Côté

Eaubelle Daoust-Cloutier
Emmanuelle April Arcand
Katy Boucher
Mélissa Lefebvre
Renée Lévesque
Christine Lemay
Sylvie Houle
Audrey Caron
Jeannine Desrosiers
Annie De Raiche
Caroline Trudel
Chantal Richard
Sylvie Delisle
Noëlle Boucher
Guylaine Cloutier
Francine Labrie
Éric Gaudreau
Anne-Marie Falcon
Chantale Bernier
Laurence Couture
Geneviève Lafleur
Mélissa Morin-Fillum
Marylène Jetté
Brigitte Archambault

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Geneviève Lanoue, déclare la séance ouverte. Il est 9h13.

2. Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée

Il est proposé de nommer madame Chantal Richard présidente d'assemblée et présidente d'élections et madame Manon Gagné secrétaire d'assemblée et secrétaire d'élections.

Proposé par : Catherine Arsenault et Josée Allard

Appuyé par : Annik Kemp et Catherine Arsenault

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est convenu d'adopter l'ordre du jour tel que libellé en y ajoutant 2 points aux varia.

Proposé par : Annik Kemp
Appuyé par : Éric Gaudrau
Adopté à l'unanimité

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 23 janvier 2010 au Théâtre de la Ville à Longueuil.

Les personnes présentes à l'assemblée du 23 janvier 2010 proposent d'accepter le procès-verbal tel que libellé.

Proposé par : Annik Kemp
Appuyé par : Marie-Claude Stébenne
Adopté à l'unanimité

5. Rapport de la présidente

La présidente, madame Geneviève Lanoue, présente le bilan de ce qui a été couvert par le C.A. depuis le 23 janvier 2010.

a) Formation continue

Deux formations ont été offertes: en juin, le théâtre corporel avec Denise Boulanger d'Omnibus et en septembre, la gestion de classe avec Sylvie Berardino.

Les commentaires ont été positifs et les participants se sont dit très satisfaits.

Madame Lanoue explique que nous avons suspendu les formations à Québec parce que le nombre d'inscriptions était insuffisant.

b) Site internet

Madame Lanoue explique que le site web de l'ATEQ ne répondait pas tout à fait aux attentes des utilisateurs. Le CA a donc fait appel à la boîte Kiaï Studio afin de le refaire.

Madame Manon Gagné dévoile le nouveau site et mentionne qu'il sera en ligne dès le 4 décembre.

On y retrouvera diverses informations provenant de l'ATEQ et du milieu culturel.

Un espace sera réservé pour les membres qui auront accès à divers documents et à l'inscription en ligne pour les formations continues. Les membres recevront un message afin de s'inscrire au site et à la nouvelle infolettre.

c) MELS

Les prix Essor : Madame Suzanne Léveillé a siégé sur le jury régional et Madame Catherine Arseneault sur le jury provincial.

L'ATEQ offre 400\$ au gagnant de la catégorie Art dramatique.

Le Gala pour la remise des prix aura lieu le 29 janvier prochain à St-Hyacinthe.

Le mois de la culture : Le thème de 2011 est *Oser la métamorphose*.

Les présidents des 4 associations en art ont, encore une fois, demandé que les informations soient diffusées plus tôt sur le site du MELS.

La table de validation des connaissances : Monsieur Éric Yelle représente l'ATEQ sur la table de création d'une SÉ de sanction des études.

Le ministère désirait une plus grande participation au congrès 2010, c'est pourquoi il y a eu un volet multimédia.

d) Partenariat avec les autres associations en arts

Madame Lanoue explique que suite à la parution, dans Le Devoir, d'un dossier sur l'enseignement de la musique, commandé par la FAMEQ sans la participation des 3 autres associations, les quatre présidents ont élaboré un code de conduite pour favoriser la cohésion et la bonne entente.

Recommandations à la Ministre : Mme Lanoue explique que les 4 arts n'ayant pas les mêmes priorités, il a été difficile de s'entendre sur des positions communes. Les présidents attendent une réponse suite à la lettre envoyée à la Ministre.

Mme Lanoue lit les 7 énoncés de la lettre aux membres.

Cela suscite plusieurs interrogations sur l'art en non-continuité, le nombre d'heures enseignées, les normes concernant les locaux et le matériel à la disposition des enseignants.

Mme Lanoue et madame Sylvie Delisle tentent de répondre aux questions des membres. Elles précisent que certaines problématiques soulevées ne relèvent pas du MELS, mais plutôt des ententes syndicales.

Madame Carole Marceau propose au CA de se renseigner auprès du ministère sur les conditions physiques et matérielles mises en place pour l'enseignement de l'art dramatique. Le programme étant élaboré par le ministère, il est essentiel que les connaissances soient enseignées dans les meilleures conditions.

Madame Sylvie Berardino mentionne que le MELS a un budget pour l'achat des livres scolaires. L'enseignement de l'art dramatique ne requiert pas l'achat de livres ou de cahiers d'exercices. Il serait cependant juste que le budget accordé pour l'achat de livres soit accordé à notre discipline.

Table des arts de Montréal : Les conseillers pédagogiques en art des commissions scolaires de Montréal et les présidents des associations se sont rencontrés dans le but de promouvoir les arts à l'école à l'aide de dépliants adressés à différents publics cibles (conseillers en orientation, directeurs d'école, commissaires, élèves, parents). Une proposition doit être faite pour février 2011.

Le CRÉ Montréal (Conseil régional des élus travaillant avec divers milieu) : Le Conseil propose un partenariat dans le but de créer un projet avec les écoles pour développer les arts. Une tempête d'idées a été faite. Poursuite après les fêtes

e) CPIQ ()

Madame Catherine Arseneault nous informe qu'elle vient de prendre en main ce dossier et qu'elle aura plus d'informations prochainement.

6. Rapport de la trésorière

Manon Gagné indique que la santé financière de l'association va bien. Nous avons présentement 26 830.32\$ en caisse.

La plupart des dépenses sont reliées au congrès ATEQ de janvier dernier. Les formations continues et le nouveau site internet sont les principales dépenses.

7. Perspectives 2010-2011

- Formations continues

Maquillage de scène : 19 février 2011 avec Pierre Lafontaine.

Éclairage : 19 mars 2011 avec Renaud Pettigrew.

Les lieux seront à confirmer ainsi que la description des formations.

Une autre formation en septembre est prévue avec Robert Dion.

Les enseignants des régions souhaiteraient que les ateliers soient captés et diffusés sur le site internet. Ils aimeraient aussi que la documentation distribuée aux participants soit disponible sur le site.

Le CA explique que la captation vidéo n'est pas possible, mais la publication de la documentation pourrait être envisagée sous condition de l'acceptation des animateurs.

Josée Allard propose aux membres des régions de former des groupes d'enseignants intéressés par un atelier. Il sera plus facile pour le CA d'organiser une journée de formation.

Monsieur Paul Duclos demande s'il n'y aurait pas une façon de publiciser l'association. La présidente lui explique que nous faisons notre gros possible pour rejoindre le plus de gens, mais que c'est aussi la responsabilité de chaque enseignant de s'informer.

- **5 à 7**

Le 1^{er} aura lieu le 16 décembre 2010 au Divan Orange à Montréal. Trois autres suivront en 2011. Cette activité a enthousiasmé les membres présents.

- **MELS**

Poursuite des travaux et des partenariats.

- **4 arts**

Poursuite des travaux et publication d'un dossier 4 arts dans le Devoir pour février prochain.

- **En développement**

- Possibilité de réserver des billets de théâtre pour des groupes formés de membres de l'ATEQ. Les informations suivront en cours d'année.
- Tous les membres recevront une carte de membre dans les prochaines semaines et devront la présenter lors des 5 à 7, formations continues, etc.
- L'ATEQ aimerait faire une publication biannuelle sous forme d'envoi internet. Le nouveau CA va se pencher sur la question.

8. Élections

On explique le règlement général s'appliquant lors des élections des membres. La présidente mentionne que Josée Allard et Suzanne Léveillé sont en élection, car leur mandat de 2 ans est terminé. Cynthia Ouellet ne désire pas renouveler son mandat. Rachelle Éllis et Claudia Dupont ont démissionné pendant l'année. Annik Kemp a assuré un poste par intérim.

- Sylvie Delisle propose **Josée Allard** appuyée par Suzanne Léveillé.

- Catherine Arseneault propose **Suzanne Léveillé** appuyée par Josée Allard.
- Josée Allard propose **Annik Kemp** appuyée par Annie De Raïche.
- Carole Marceau propose **Mélanie Gravel**, appuyée de Marie-Claude Stébenne.
- Suzanne Léveillé propose **Marie-Claude Stébenne**, appuyée de Josée Allard.
- Mélanie Gravel propose **Laurence Couture**, appuyée de Chantale Bernier

Josée Allard, Suzanne Léveillé, Annik Kemp, Mélanie Gravel, Marie-Claude Stébenne et Laurence Couture acceptent leur nomination.

Éric Yelle propose d'ouvrir la charte de constitution du CA afin que le CA puisse être constitué de 10 membres au lieu de 9.

Nous éviterions ainsi de procéder à des élections.

Appuyé par : Éric Lapointe

Adopté à l'unanimité

10. Varia

- Deux étudiantes à la maîtrise en théâtre à l'UQAM nous expliquent leur travail de recherche et mentionnent qu'elles sont à la recherche d'enseignants pouvant les aider. Le sujet d'**Eaubelle Daoust-Cloutier** est *comment enseigner l'art de la performance à l'intérieur des cours d'art dramatique*. Celui de **Katy Boucher** porte sur les cycles REPERE.
- **Carole Marceau**, professeur à l'UQAM mentionne qu'en automne 2011 il y aura une nouvelle maîtrise professionnelle à l'UQAM, pour les non qualifiés légalement. Cette maîtrise permettra d'obtenir le brevet d'enseignement. Elle sera d'une durée de 4 ans, puisque les cours seront de soir. Mme Marceau mentionne également qu'il y aura en juin un poste vacant de professeur au département d'enseignement en art dramatique. Elle encourage les enseignants à envoyer leur CV même s'ils n'ont pas de maîtrise ou de doctorat. L'ATEQ affichera le poste sur le site internet. Pour finir, Mme Marceau demande aux enseignants désirant être superviseurs de stage de lui donner leurs coordonnées.

11. Levée de l'assemblée

La présidente déclare la levée de l'Assemblée, il est 10h28.

Proposé par : Annik Kemp

Appuyé par : Josée Allard

Adopté à l'unanimité